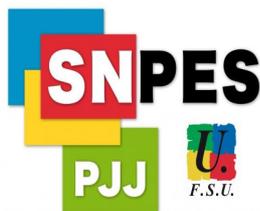


Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse



Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat Régional Grand-Ouest
14 rue Papu 35000 RENNES
Tél : 06.24.12.93.58 ou 06.34.04.57.85
mail : snpespjj-grandouest@hotmail.fr



DECLARATION PRELIMINAIRE
CSA du 30 Novembre 2023

QUAND TOUT LE MONDE VOUS MENT...

«Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges mais que plus personne ne croit plus rien.

Un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et avec un tel peuple, vous pouvez faire ce que vous voulez». Hannah ARENDT.

Quand le pouvoir politique écrase le pouvoir Judiciaire et cadenasse le pouvoir législatif, cela donne lieu à des décisions orientées et politiques qui mettent en péril la démocratie. L'actualité récente vient confirmer nos craintes.

Le pouvoir judiciaire est méprisé. Comment rester muet face à ce mépris? Comment rester insensible au malaise ambiant de notre société quand nous constatons le délitement de la confiance envers le pouvoir politique ?

Cette perte de confiance se décline de la même manière dans notre administration.

Comment l'administration peut-elle tirer un bilan aussi flatteur de 2 ans de CJPM alors même que la majorité, voire la quasi-totalité des agents alerte sur les dégradations des conditions de travail.

Le code de la justice pénale des mineurs conduit aujourd'hui à l'accélération des procédures judiciaires au détriment du temps éducatif pourtant indispensable dans l'aide à la construction des enfants et des adolescents.

Les personnels sont épuisés, désorientés et submergés d'écrits, d'audiences, de permanences...ils ne trouvent plus de sens dans leur travail, tout doit aller vite et répondre à l'urgence judiciaire. Tous les agents de la PJJ, quelle que soit leur place et leur statut subissent ces changements profonds. Qu'ils soient adjoints administratifs, éducateurs en milieu ouvert, éducateurs en hébergement, en insertion ou en EPM.

Alors que la souffrance au travail des personnels n'a jamais été aussi grande, le Ministère tente de passer sous silence la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail des Personnels...

Comment parler de qualité de vie au travail quand tant de personnels sont en souffrance dans l'ensemble des services, quand tant de personnels sont soumis à la politique du chiffre, quand tant de personnels doivent faire face à la pénurie de moyens humains et matériels, quand tant de personnels perdent le sens et leur identité professionnelle, quand la sécurisation des agents tant pédagogique que matérielle est souvent traitée de manière légère ou même ignorée?

Malgré nombre d'instances de dialogue social, l'administration reste sourde à nos revendications et demeure éloignée des réalités de terrain.

Plan d'action, protocole, vade-mecum...traitent certes de la forme, mais ne répondent pas au problème de fond.

Ces instances s'apparentent à des chambres d'enregistrement où la logique budgétaire prédomine et où l'administration excelle dans «la langue de bois».

A quoi servent toutes ces instances territoriales et régionales si, au final, seul le Directeur Interrégional impose, de manière unilatérale, ses décisions incohérentes et stupéfiantes.

Plus de MJIE ici: on licencie! Plein de MJIE là-bas: on envoie des renforts! 5 déferrements par jour: on crée une brigade!, Manque d'éducateurs pour les permanences: on envoie les psychologues! Trop de RRSE: en avant les A.S!

Après l'adaptabilité, la flexibilité...

À quand un vade-mecum sur le devoir d'obéissance? Un protocole sur l'interdiction de pensée?

Il est temps de reconnaître et de respecter le travail et l'expertise des professionnels qui œuvrent chaque jour afin d'assurer leurs missions de service public auprès des jeunes et leurs familles.

Vous comprendrez que les conditions ne sont pas réunies pour aborder sereinement un véritable dialogue social.